

Politique de retards

- 1^{er} retard :** L'élève présente son carnet scolaire à l'enseignant pour signature. Un message est acheminé aux parents informant du retard non-motivé.
- 2^e retard :** L'élève présente son carnet scolaire à l'enseignant pour signature. Un message est acheminé aux parents informant du retard non-motivé.
- 3^e retard :** L'élève présente son carnet scolaire à l'enseignant pour signature. L'élève est informé d'une retenue du midi pour son 3^e retard dans de brefs délais. Un message est acheminé aux parents informant du retard non-motivé.
- 4^e retard :** L'élève présente son carnet scolaire à l'enseignant pour signature. L'élève est informé d'une retenue du soir pour son 4^e retard dans de brefs délais. Un message est acheminé aux parents informant du retard non-motivé.
- 5^e retard :** L'élève présente son carnet scolaire à l'enseignant pour signature. Les parents sont contactés et informés d'une retenue de 2h30 durant une journée pédagogique.
- 6^e retard :** L'élève présente son carnet scolaire à l'enseignant pour signature. La direction et la TES de niveau rencontrent l'élève. Les parents sont contactés. Une conséquence personnalisée sera déterminée.
- 7^e retard :** L'élève présente son carnet scolaire à l'enseignant pour signature. La direction rencontre l'élève et communique avec les parents pour une rencontre obligatoire. Des mesures d'encadrement adaptées sont mises en place.

Retard de plus de 15 minutes

- *L'élève qui est en retard de 15 minutes et plus est dirigé vers l'Intersection.*

Absence à une retenue

- *L'élève qui ne se présente pas à une retenue mérite la sanction suivante prévue dans la gradation de la politique.*